



DECISION N°001 DU 18/03/2025 DU CONSEIL DE L'ORDRE FIXANT LES FRAIS EN MATIERE D'ADMISSION A LA LISTE DE STAGE ET AU TABLEAU DU BARREAU DU HAUT-KATANGA.

Le Conseil de l'Ordre du Barreau du Haut-Katanga ;

Vu la Constitution de la République Démocratique du Congo ;

Vu l'Ordonnance-Loi N°79-028 du 28 septembre 1979 portant organisation du Barreau, du corps des Défenseurs judiciaires et du corps des Mandataires de l'Etat spécialement en ses articles 11, 21, 22, et 43 ;

Vu la Décision n°CNO/8/87 du 19 août 1987 portant Règlement Intérieur-Cadre des Barreaux de la République Démocratique du Congo telle que modifiée par Décision n°04/CNO du 24 février 2001 ;

Vu le procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil de l'Ordre tenue en date du 18 Mars 2025 ;

Considérant la nécessité ;

DECIDE :

Article 1 : Les frais de dépôt des dossiers, certifications, notification, et de chancellerie pour tout candidat à l'admission à la Liste de stage et au Tableau du Barreau de l'Ordre des Avocats près la Cour d'Appel du Haut-Katanga sont fixés comme suit :

1. POUR LES IMPETRANTS :

- Frais de dépôt du dossier : 750\$USD
- Frais de certification : 100\$USD
- Frais de notification de la décision d'admission : 250\$USD
- Frais de Chancellerie : 500\$USD

2. POUR LES DEFENSEURS JUDICIAIRES, PROFESSEURS DE DROIT ET ANCIENS MAGISTRATS :

- Frais de dépôt du dossier : 2.000\$USD
- Frais administratifs : 250\$USD
- Notification de la décision d'admission : 250\$USD
- Frais de Chancellerie : 1.000\$USD

Article 2 : Toutes les dispositions antérieures contraires à la présente sont abrogées.

Article 3 : La présente décision entre en vigueur à la date de son adoption.

Ainsi décidé et arrêté en la Réunion Ordinaire du Conseil de l'Ordre du Barreau du Haut-Katanga, tenue ce 18 mars 2025, à laquelle ont siégé : Maître Jean-Paul KITENGE KABUNDJI, le Bâtonnier de l'Ordre et les Membres du Conseil suivants : Maîtres Vital MBAYO KIHANZULA, Doyen de l'Ordre, Mamie MAGHOMA MANGANGA, Augustin MAKABU MULAMBA, Eric LUBULI KAYUMBA, Christian NTANGA MUNUNU, Robert KADIMA DIAMANI, Hervé M'BIKAYI MUKUNA, Nicolas MULOWAYI TSHAMALA, Calé KALENGA MUTEBA, Fabrice-Thoto MUTOMBO KUMWIMBA, Franck KALEO TSHIMBADI, Nadine KABU MUTOMBO, Gisèle KANJINGA KABASU et TSHIKULUILA DIPA DIA NZAMBI.

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

LE BATONNIER

LE SECRETAIRE DE L'ORDRE

Augustin MAKABU MULAMBA/ONA 1925

